

*La **Société civile des auteurs multimedia** rassemble réalisateurs, auteurs d'entretiens et de commentaires, écrivains, journalistes, vidéastes, photographes et dessinateurs. Ces créateurs font la richesse documentaire de la radiophonie, de l'audiovisuel et des nouveaux médias. La Scam les représente auprès du législateur, des producteurs et des diffuseurs. Elle discute, collecte et répartit leurs droits patrimoniaux, affirme leur droit moral et négocie leurs intérêts futurs. La Scam est au 5, avenue Vélasquez. F-75008 Paris. Téléphone **01 56 69 58 58** Fax 01 56 69 58 59 www.scam.fr

Scam*

Communiqué

Paris, le 6 mai 2004

Les intermittents du spectacle

Discours du Ministre de la Culture et de la Communication du 5 mai 2004

Le ministre de la Culture et de la Communication vient de prononcer un discours pour rendre publiques ses propositions concernant les difficultés professionnelles et humaines parfois dramatiques que vivent les intermittents du spectacle.

Faut-il rappeler que ce sont eux qui ont permis de mettre en lumière la régression dans laquelle se trouvent aujourd'hui la culture et la création en France et la désespérance de ceux qui devraient les faire vivre ?

Ce discours du ministre paraît exprimer une volonté et semble une prise de conscience. Il voudrait, sans doute, être aussi l'expression d'une philosophie et d'une politique.

On s'étonne de sembler découvrir aujourd'hui à quel point la culture, dans une société en perte de repères, reste l'un des socles essentiels sur lesquels se bâtira l'avenir. Depuis des décennies, tant de discours ont été tenus, des rapports rédigés, de propositions faites qui n'ont débouché que sur du vide.

On comprend le fond de scepticisme qui demeure chez les travailleurs du spectacle dont le rêve, l'enthousiasme et les sacrifices sont le quotidien, qui ont tant attendu et qui aimeraient encore tant croire.

Au-delà du caractère circonstanciel, le Ministre annonce des dispositions pour faire face aux problèmes de l'urgence sociale. Il appartient à ceux qui vivent au cœur de ces difficultés, d'évaluer dans la négociation la validité concrète de ce qui est proposé.

La redéfinition du périmètre réel des métiers de la création, les dérives multiples, les infractions au droit du travail, la nécessité de revenir à la dignité et au respect des personnes et de leur profession sont des urgences dont l'Etat doit se porter garant.

Il n'en reste pas moins que c'est l'ensemble de l'économie de la culture qui devrait être réévalué et réinventé si la volonté politique existe véritablement, de redonner sa place et son dynamisme à la création.

Dans une société marchandisée, au-delà de toute mesure, on a bien vu, au cours de cette dernière année, quelle place occupe aujourd'hui la « consommation culturelle » dans l'économie générale du pays. Quelque chose est-il en train de bouger ? **Espérons que le pouvoir politique assumera enfin ses responsabilités.**

Information >

Eve-Marie Cloquet 01 56 69 58 80

Stéphane Joseph 01 56 69 58 88

